

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE CONFLANS-EN-JARNISY 54800

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

O B J E T

**Subventions pour
ravalement de façades**

Délibération n° 01/2025

DATE DE LA CONVOCATION

13 janvier 2025

Nombre de conseillers
en exercice : 19

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 15

L'AN deux mille vingt cinq, le 20 janvier
A 20h.30, le Conseil Municipal de CONFLANS-EN-JARNISY,
Légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence
de Monsieur LEMEY, Maire

Etaient présents :

Monsieur Alain LEMEY, Madame Christiane BILLON, Monsieur Frédéric MAURICE,
Monsieur Gérard ANDRE, Madame Virginie LACREUSE, Monsieur Denis DOYEN,
Madame Sandrine DOUCOURÉ, Monsieur Francis SACHER, Madame Laurence
KARDARCZ, Monsieur Eric TILLAND,
formant la majorité des membres en exercice

Etaient représentés : Madame Christine BECKER, (a donné pouvoir à Monsieur Alain
LEMEY), Madame Anne-Gaëlle ACHARD, (a donné pouvoir à Monsieur Gérard ANDRÉ),
Madame Caroline COLLINET (a donné pouvoir à Madame Christiane BILLON), Monsieur
René FORESTAT (a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MAURICE), Monsieur Denis
HANRIOT (a donné pouvoir à Monsieur Francis SACHER).

Etaient excusés : Monsieur Ali ROUGUI, Madame Nicole GOETZ, Madame Nathalie
JOURDAN.

Etait absent : Monsieur Daniel BALTAZARD

Madame Laurence KARDACZ a été désignée comme secrétaire de séance.

La personne identifiée ci-dessous a déposé un dossier de demande d'aide pour le
ravalement de façades.

Considérant que son dossier est complet et conforme au règlement adopté par le Conseil
Municipal, après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une
aide à ce demandeur selon les modalités suivantes :

Monsieur Jean-Gabriel BROSSARD	1 rue de Violettes 54800 CONFLANS-EN-JARNISY	750 euros
-----------------------------------	---	-----------

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Alain LEMEY



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE CONFLANS-EN-JARNISY 54800

10/18

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET

Demande de subvention DETR 2025 – rénovation des deux blocs sanitaires de la cour d'école élémentaire Paul Bert

Délibération n° 02/2025

DATE DE LA CONVOCATION

13 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 15

L'AN deux mille vingt cinq, le 20 janvier

A 20h.30, le Conseil Municipal de CONFLANS-EN-JARNISY,

Légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMEY, Maire

Etaient présents :

Monsieur Alain LEMEY, Madame Christiane BILLON, Monsieur Frédéric MAURICE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Virginie LACREUSE, Monsieur Denis DOYEN, Madame Sandrine DOUCOURÉ, Monsieur Francis SACHER, Madame Laurence KARDARCZ, Monsieur Eric TILLAND, formant la majorité des membres en exercice

Etaient représentés : Madame Christine BECKER, (a donné pouvoir à Monsieur Alain LEMEY), Madame Anne-Gaëlle ACHARD, (a donné pouvoir à Monsieur Gérard ANDRÉ), Madame Caroline COLLINET (a donné pouvoir à Madame Christiane BILLON), Monsieur René FORESTAT(a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MAURICE), Monsieur Denis HANRIOT (a donné pouvoir à Monsieur Francis SACHER).

Etaient excusés : Monsieur Ali ROUGUI, Madame Nicole GOETZ, Madame Nathalie JOURDAN.

Etait absent : Monsieur Daniel BALTAZARD

Madame Laurence KARDACZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Honoraires :	13 000,00 €	Dotation	28 925,00 €
Contrôle technique	2 000,00 €	d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)	
Coordination SPS	1 500,00 €		
Assurance DO	3 125,00 €		
		Dotation de Soutien aux Initiatives locales	36 156,25 €
Travaux	125 000,00 €	Département de Meurthe et Moselle (Contrat Territoire Solidaire)	50 000,00 €
		Autofinancement commune de Conflans	29 543,75 €
TOTAL	144 625,00 €	TOTAL	144 625,00 €

Vu que le projet de de rénovation des deux blocs sanitaires de la cour de l'école élémentaire Paul Bert, dont le montant total est estimé à 144 625,00 € HT, peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider ce projet de rénovation des deux blocs sanitaires de la cour de l'école élémentaire Paul Bert l'année 2025
- de valider le plan de financement correspondant,
- de solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2025,
- de prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces en lien avec cette demande de subvention.



Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Alain LEMEY

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE CONFLANS-EN-JARNISY 54800

1938

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET

**Demande de subvention
DSIL 2025 – rénovation
des deux blocs sanitaires
de la cour d'école
élémentaire Paul Bert**

Délibération n° 03/2025

DATE DE LA CONVOCATION

13 janvier 2025

Nombre de conseillers
en exercice : 19

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 15

L'AN deux mille vingt cinq, le 20 janvier
A 20h.30, le Conseil Municipal de CONFLANS-EN-JARNISY,
Légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence
de Monsieur LEMEY, Maire

Etaient présents :

Monsieur Alain LEMEY, Madame Christiane BILLON, Monsieur Frédéric MAURICE,
Monsieur Gérard ANDRE, Madame Virginie LACREUSE, Monsieur Denis DOYEN,
Madame Sandrine DOUCOURÉ, Monsieur Francis SACHER, Madame Laurence
KARDARCZ, Monsieur Eric TILLAND,
formant la majorité des membres en exercice

Etaient représentés : Madame Christine BECKER, (a donné pouvoir à Monsieur Alain
LEMEY), Madame Anne-Gaëlle ACHARD, (a donné pouvoir à Monsieur Gérard ANDRÉ),
Madame Caroline COLLINET (a donné pouvoir à Madame Christiane BILLON), Monsieur
René FORESTAT(a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MAURICE), Monsieur Denis
HANRIOT (a donné pouvoir à Monsieur Francis SACHER).

Etaient excusés : Monsieur Ali ROUIGUI, Madame Nicole GOETZ, Madame Nathalie
JOURDAN.

Etait absent : Monsieur Daniel BALTAZARD

Madame Laurence KARDACZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Honoraires :	13 000,00 €	Dotation	28 925,00 €
Contrôle	2 000,00 €	d'Equipement des	
technique	1 500,00 €	Territoires Ruraux	
Coordination	3 125,00 €	(DETR)	
SPS			
Assurance DO		Dotation de	36 156,25 €
		Soutien aux	
		Initiatives locales	
Travaux	125 000,00 €	Département de	50 000,00 €
		Meurthe et	
		Moselle (Contrat	
		Territoire	
		Solidaire)	
		Autofinancement	29 543,75 €
		commune de	
		Conflans	
TOTAL	144 625,00 €	TOTAL	144 625,00 €

Vu que le projet de de rénovation des deux blocs sanitaires de la cour de l'école élémentaire Paul Bert, dont le montant total est estimé à 144 625,00 € HT, peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien aux Initiatives Locales 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider ce projet de rénovation des deux blocs sanitaires de la cour de l'école élémentaire Paul Bert l'année 2025
- de valider le plan de financement correspondant,
- de solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien aux Initiatives Locales 2025,
- de prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces en lien avec cette demande de subvention.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Alain LEMEY



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE CONFLANS-EN-JARNISY 54800

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

O B J E T

**Demande de subvention
au Département –
rénovation des deux
blocs sanitaires de la cour
de l'école élémentaire
Paul Bert**

Délibération n° 04/2025

DATE DE LA CONVOCATION

13 janvier 2025

Nombre de conseillers
en exercice : 19

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 15

L'AN deux mille vingt cinq, le 20 janvier

A 20h.30, le Conseil Municipal de CONFLANS-EN-JARNISY,

Légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence
de Monsieur LEMEY, Maire

Etaient présents :

Monsieur Alain LEMEY, Madame Christiane BILLON, Monsieur Frédéric MAURICE,
Monsieur Gérard ANDRE, Madame Virginie LACREUSE, Monsieur Denis DOYEN,
Madame Sandrine DOUCOURÉ, Monsieur Francis SACHER, Madame Laurence
KARDARCZ, Monsieur Eric TILLAND,
formant la majorité des membres en exercice

Etaient représentés : Madame Christine BECKER, (a donné pouvoir à Monsieur Alain
LEMEY), Madame Anne-Gaëlle ACHARD, (a donné pouvoir à Monsieur Gérard ANDRÉ),
Madame Caroline COLLINET (a donné pouvoir à Madame Christiane BILLON), Monsieur
René FORESTAT(a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MAURICE), Monsieur Denis
HANRIOT (a donné pouvoir à Monsieur Francis SACHER).

Etaient excusés : Monsieur Ali ROUIGUI, Madame Nicole GOETZ, Madame Nathalie
JOURDAN.

Etait absent : Monsieur Daniel BALTAZARD

Madame Laurence KARDACZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Honoraires :	13 000,00 €	Dotation	28 925,00 €
Contrôle	2 000,00 €	d'Equipement des	
technique	1 500,00 €	Territoires Ruraux	
Coordination	3 125,00 €	(DETR)	
SPS			
Assurance DO		Dotation de	36 156,25 €
		Soutien aux	
		Initiatives locales	
Travaux	125 000,00 €	Département de	50 000,00 €
		Meurthe et	
		Moselle (Contrat	
		Territoire	
		Solidaire)	
		Autofinancement	29 543,75 €
		commune de	
		Conflans	
TOTAL	144 625,00 €	TOTAL	144 625,00 €

Vu que le projet de de rénovation des deux blocs sanitaires de la cour de l'école élémentaire Paul Bert, dont le montant total est estimé à 144 625,00 € HT, peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Département dans le cadre du dispositif Appui aux Territoires 54, 2023-2028

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider ce projet de rénovation des deux blocs sanitaires de la cour de l'école élémentaire Paul Bert l'année 2025
- de valider le plan de financement correspondant,
- de solliciter la subvention la plus élevée possible auprès du Département dans le cadre du dispositif Appui aux Territoires 54, 2023-2028
- de prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces en lien avec cette demande de subvention.



Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Alain LEMEY

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE CONFLANS-EN-JARNISY 54800

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

O B J E T

**Cession d'un terrain
communal**

Délibération n° 05/2025

DATE DE LA CONVOCATION

13 janvier 2025

Nombre de conseillers
en exercice : 19

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 15

L'AN deux mille vingt cinq, le 20 janvier

A 20h.30, le Conseil Municipal de CONFLANS-EN-JARNISY,

Légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence
de Monsieur LEMEY, Maire

Etaient présents :

Monsieur Alain LEMEY, Madame Christiane BILLON, Monsieur Frédéric MAURICE,
Monsieur Gérard ANDRE, Madame Virginie LACREUSE, Monsieur Denis DOYEN,
Madame Sandrine DOUCOURÉ, Monsieur Francis SACHER, Madame Laurence
KARDARCZ, Monsieur Eric TILLAND,
formant la majorité des membres en exercice

Etaient représentés : Madame Christine BECKER, (a donné pouvoir à Monsieur Alain
LEMEY), Madame Anne-Gaëlle ACHARD, (a donné pouvoir à Monsieur Gérard ANDRÉ),
Madame Caroline COLLINET (a donné pouvoir à Madame Christiane BILLON), Monsieur
René FORESTAT(a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MAURICE), Monsieur Denis
HANRIOT (a donné pouvoir à Monsieur Francis SACHER).

Etaient excusés : Monsieur Ali ROUIGUI, Madame Nicole GOETZ, Madame Nathalie
JOURDAN.

Etait absent : Monsieur Daniel BALTAZARD

Madame Laurence KARDACZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Monsieur Arnaud
GRATIOT, Président de l'établissement LECLERC de Conflans se propose d'acquérir une
partie de la parcelle communale cadastrée section ZB 514 située en zone naturelle d'une
superficie d' environ 4060 m2 pour un montant de 8 000 € (huit mille euros).

Vu l'avis du service des Domaines,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la cession d'une partie de la parcelle communale cadastrée section
ZB 54 d'une superficie d'environ 4060 m2 pour un montant de 8 000 € (huit mille
euros).
- de charger l'étude de Maître LAMBRE de Jarny de rédiger l'acte de vente,
l'ensemble des frais notariaux et autres étant à la charge de l'acquéreur,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou à défaut Madame Christiane BILLON à signer
l'acte de vente aux charges et conditions jugées convenables

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Alain LEMEY



